Codalet
le 24/05/2023

Mise en place d'une plateforme de compostage de quartier

Conflent Canigó
Communauté de communes
Gestion des déchets

PROGRAMME DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

JE FAIS DU COMPOST

Sommaire:

1/ Le Plan local de Prévention des Déchets Conflent Canigó
2/ Le Voyage des Déchets
3/ Le MODECOM
4/ Le Compostage
5/ Les plateformes de compostage de quartier
6/ Un peu de technique
7/ Le rôle des Référents de site

Conflent Canigó
Communauté de communes
Gestion des déchets

PROGRAMME DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

JE FAIS DU COMPOST

1/ Le Plan local de Prévention des Déchets Conflent Canigó

Le Programme Local de Prévention des Déchets est une déclinaison du Programme Régional de Prévention et de Gestion des Déchets qui lui-même, est issu de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte du 17 aout 2015.

La communauté de communes Conflent Canigó a décidé de mettre en œuvre un PLPD afin de mener une politique de gestion des déchets en cohérence entre la dynamique du service déchet, et l'obligation de sa mise en place.

La gestion des biodéchets, et la mise en place du tri à la source de ces déchets font partie de la compétence de CCCC.

Conflent Canigó
Communauté de communes
Gestion des déchets

PROGRAMME DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

JE FAIS DU COMPOST

2/ Le Voyage des Déchets

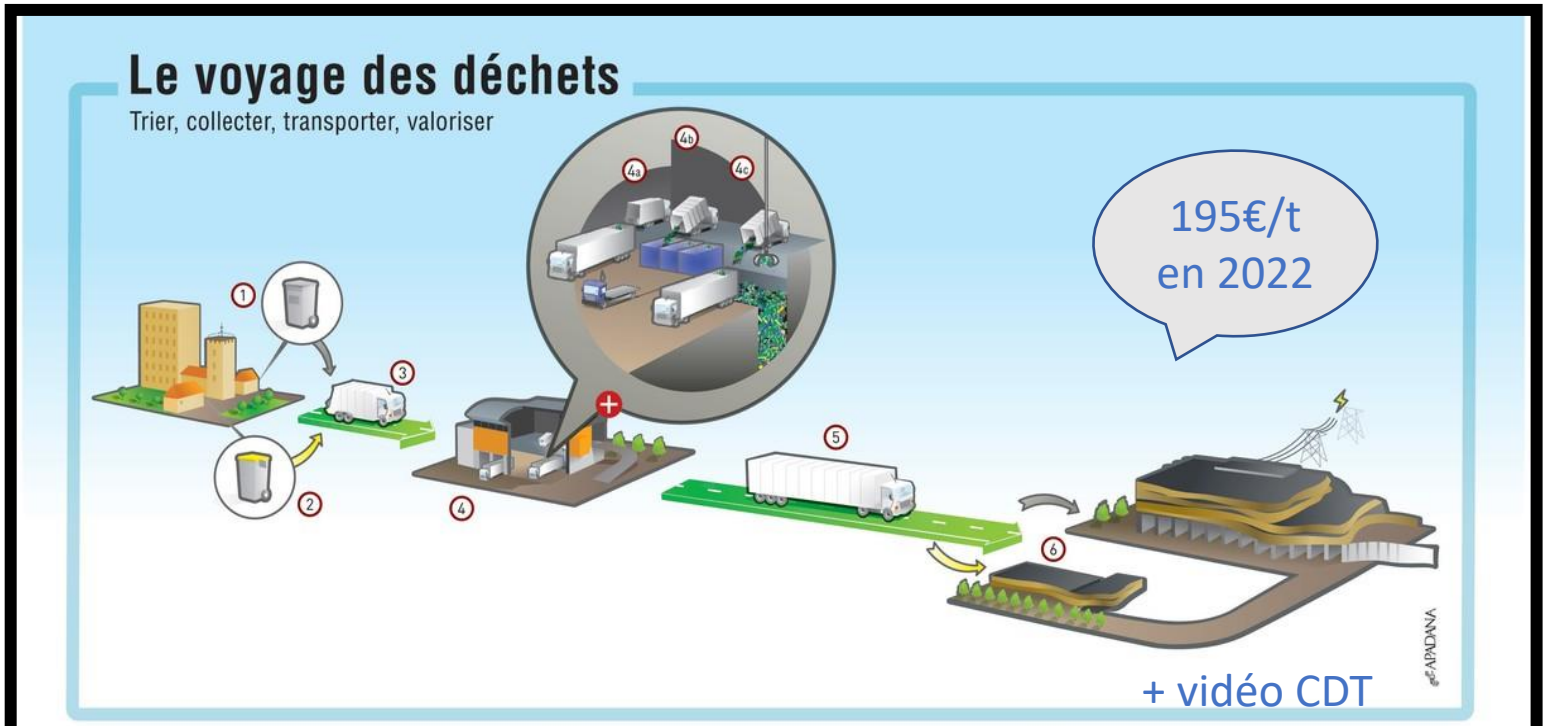

1	Ordures ménagères (OM)	4	Quai de transfert (3 types) 14 quais en activité sur les P.O.	4c	Déversement dans la fosse de stockage (zones urbaines et saisonnières, 33% des quais)
2	Emballages, papiers recyclables (CS)	4a	Déversement direct dans la remorque (42% des quais)	5	Camion-remorque (capacité 20 tonnes “OM” ou 11 tonnes “CS”)
3	Benne de collecte	4b	Déversement dans un caisson compacteur (zones rurales, 25% des quais)	6	Site Arc Iris, territoire de Calce (Unité de Traîtement et de Valorisation Energetique “OM” et Centre de tri “CS”)

Conflent Canigó
Communauté de communes
Gestion des déchets

PROGRAMME DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

JE FAIS DU COMPOST

Conflent Canigó

FICHE COLLECTIVITÉ TRIMESTRIELLE

Sydetom66 – Préservons l'avenir

Conflent Canigó – Communauté de communes

Évolution des tonnages

OM

	2020	2021	2022
T4	1 427,55	1 472,91	1 333,17
T3	1 670,43	1 752,93	1 658,63
T2	1 382,73	1 438,42	1 467,64
T1	1 329,22	1 342,76	1 336,66
Total	5 809,93	6 007,02	5 796,10

VERRE

	2020	2021	2022
T4	182,01	179,75	200,68
T3	265,49	292,35	280,76
T2	183,06	177,45	221,11
T1	178,07	185,11	182,82
Total	808,62	834,66	885,36

EMR

	2020	2021	2022
T4	302,63	292,98	289,06
T3	339,88	341,10	324,42
T2	282,35	308,82	300,30
T1	262,97*	287,85	282,23
Total	1 187,83	1 230,76	1 196,01

*Impact COVID-19 : 35,03T d'EMR incinérées en Mars

Conflent Canigó – Communauté de communes – Gestion des déchets

Programme de prévention des déchets

Je fais du compost

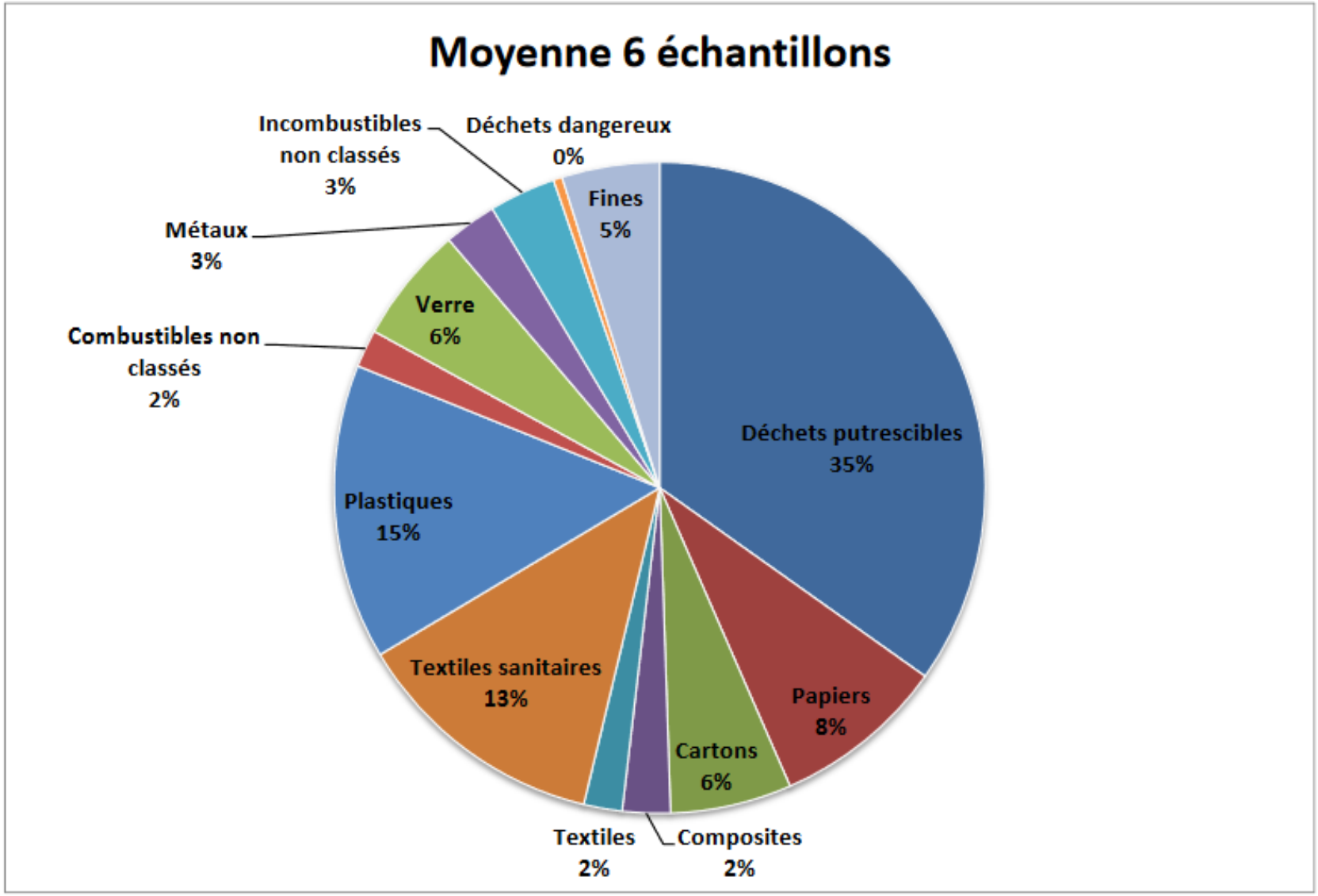

Conflent Canigó
Communauté de communes
Gestion des déchets

PROGRAMME DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

JE FAIS DU COMPOST

Données issues des caractérisations effectuées à Prades (septembre 2022/novembre 2022 / mars 2023) par Compost 66
Données MODECOM 2017 issues de la dernière campagne de caractérisations menée par l'ADEME.

COMPOST 66				
Composition globale par catégories	**Moyenne 3 échantillons (Ria-Sirach)**	**Moyenne 3 échantillons (Prades -VE)**	**Moyenne 6 échantillons**	**MODECOM 2017**
Déchets putrescibles	**33,8%**	**35,9%**	34,8%	27,0%
Papiers	8,1%	9,2%	8,6%	9,0%
Cartons	8,0%	4,1%	6,0%	7,0%
Composites	2,5%	2,3%	2,4%	2,0%
Textiles	2,5%	1,3%	1,9%	3,0%
Textiles sanitaires	11,0%	14,3%	12,7%	14,0%
Plastiques	14,4%	14,9%	14,7%	15,0%
Combustibles non classés	1,1%	2,6%	1,9%	4,0%
Verre	5,1%	6,6%	5,8%	5,0%
Métaux	3,3%	2,0%	2,6%	3,0%
Incombustibles non classés	4,5%	2,1%	3,3%	2,0%
Déchets dangereux	0,6%	0,3%	0,4%	1,0%
Fines	5,3%	4,4%	4,8%	8,0%

4/ Le Compostage

4 méthodes de compostage:

- Compostage de déchets verts
- Compostage individuel (bac ou lombricomposteur)
- Compostage collectif
- Compostage partagé ou de quartier

Objectif et résultats identiques: réduction des volumes et valorisation de la matière

1, 2, 3... Compostez !!

Votre commune va bientôt bénéficier de bacs de quartier pour composter vos épluchures et autres restes de repas !

Mais qu'est-ce que le compost ?? Le compost est un moyen très simple de transformer vos déchets de cuisine en ressource !

Pour quoi faire ?

- ✓ Réduire vos déchets et lutter contre le réchauffement climatique
- ✓ Des économies ! Maîtrise des coûts (transport et incinération) et récupération du produit fini
- ✓ Créer du lien entre les habitants (le composteur va vite devenir un lieu de convivialité !)
- ✓ Anticiper la future loi : fin 2023, tous ces déchets devront être triés à la source.

Ci-contre, une photo de votre future plateforme de compostage.

Réunion publique d'information le 24/05 à 18h00 à la Parraguéra, place de la république

Conflent Canigó

Charte de participation à l'opération de compostage de quartier

Dans le cadre de sa politique de prévention des déchets, **la mairie de Codalet et la communauté de communes Conflent Canigó** proposent à ses habitants une expérimentation de compostage de quartier, afin de réduire les quantités de déchets à collecter et à traiter.
En tant que volontaire à cette action de développement durable, je m'engage à respecter les termes de cette charte :

Engagements :

- Apporter dans le composteur uniquement les déchets organiques de mon foyer, selon les éléments cités pendant la formation ou bien sur le panneau d'affichage
- Recouvrir mes apports au moyen de la matière sèche à disposition.

J'ai bien noté :

- Le bon état et l'accessibilité du site de compostage seront assurés par **mairie de Codalet et la communauté de communes Conflent Canigó**
- Un bioseau m'est remis gracieusement afin de faciliter mes apports en déchets. Il est uniquement destiné à l'usage du composteur collectif.
- Le compost obtenu sera à ma disposition ou sera utilisé dans les espaces verts.
- Les informations nécessaires à la pratique du compostage me seront fournies au travers d'un guide du compostage.
- De restituer le bioseau fourni en cas de non utilisation du matériel.

Nom : ..... Prénom : .....

Nb de personnes dans le foyer : ..... E-mail : .....

Propriétaire/Locataire : .... Téléphone : .....

Date : **Signature :**

Château Olera, Route de Ria, 66500 PRADES 04 68 05 05 13 04 68 05 05 10 contact@conflentcanigo.fr / www.conflentcanigo.fr

Conflent Canigó

Envoyé en préfecture le 21/07/2022
Reçu en préfecture le 21/07/2022
Affiché le 21/07/2022
ID : 066-200049211-20220721-D2022214-DE

Conflent Canigó
Communauté de communes
Gestion des déchets

OPERATION COMPOSTAGE

MISE EN PLACE DE COMPOSTEURS DE QUARTIER

D'un commun accord entre les parties ci-après désignées :

- La Communauté de Communes Conflent Canigó, représentée par son Président, Monsieur Jean-Louis JALLAT
  D'une part,
- La Mairie de CODALET représentée par son Maire, Monsieur / ~~Madame~~ Michel LLANAS
  D'autre part,

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 – Objet :
La présente convention a pour objet de définir les modalités de partenariat entre la Communauté de Communes Conflent Canigó, **et la Mairie de CODALET en** vue de l'implantation de composteurs de quartier dans le cadre du la réglementation sur le tri à la source des biodéchets.

L'implantation de tels équipements répond également à la volonté d'améliorer le service rendu aux habitants par une meilleure intégration urbaine des équipements et de répondre au programme local de prévention des déchets sur le volet de réduction des déchets, porté par la Communauté de Communes Conflent Canigó. Le compostage de quartier permet de tisser un lien social essentiel à la vie en communauté.

ARTICLE 2 - Détail du programme :
Conformément aux préconisations du service déchets de la Communauté de Communes Conflent Canigó, il sera procédé à la mise en place de composteurs de quartier.
Les travaux seront supervisés par les deux parties.
Les composteurs de quartier seront en bois de classe 4, avec une garantie de 10 ans.

Les travaux de génie Civil nécessaires à la réalisation de cette opération sont :

- Mise en place de signalisation, implantation,
- Sciage, chargement et évacuation des déblais mis en décharge,
- Plantation des végétaux (en option.)

Ces travaux seront réalisés par la commune. La mise en place des composteurs, l'accompagnement technique, la formation, la sensibilisation seront assurés par la Communauté de Communes Conflent Canigó.
L'entretien des abords et le ramassage des encombrants déposés autour des composteurs sont à la charge de la commune ainsi que le suivi du bon fonctionnement du site (apport en broyat, brassage, distribution des bioseaux...)

Envoyé en préfecture le 21/07/2022
Reçu en préfecture le 21/07/2022
Affiché le 21/07/2022
ID : 066-200049211-20220721-D2022214-DE

Voir détail sur tableau ci-dessous :

Tâche à accomplir	Responsables
TRACT	CCCC / Mairie
Création	CCCC
Validation	CCCC / Mairie
Impression	CCCC
Distribution	CCCC / Mairie
Communication	CCCC / Mairie
Convention	CCCC / Mairie
Réunion d'information	CCCC / Mairie
Installation / formation	CCCC / Mairie
Commande de la plateforme	CCCC
Livraison/Installation plateforme	CCCC / Mairie
Formation référents de site	CCCC
Inauguration	Habitants/ Mairie / CCCC
Suivi de site	Mairie avec appui technique CCCC (rappel des consignes, approvisionnement bioseaux)

ARTICLE 3 - Plan de financement :
Le plan de financement de ce programme est établi à partir des éléments suivants :

- Travaux de génie civil, en régie

La Communauté de Commune Conflent Canigó prendra directement à sa charge les équipements de l'opération évaluée comme suit :

- Composteurs - 952 € TTC pour les composteurs,
- Bio-seaux - 66 € TTC
- brass'compost - 28 € TTC
- panneau d'information - 100 € TTC

Soit un total de 1.156 € TTC.

ARTICLE 4 – Durée :
La convention prendra effet à compter de sa conclusion pour une durée de 10 ans.

Fait à Prades, le **16 février 2023**, en trois exemplaires originaux.

Pour la Mairie

Le Maire,

Pour la Communauté de Communes Conflent Canigó,
Le Président,

Jean-Louis JALLAT.

Château Pams, Route de Ria, 66500 PRADES 04 68 05 05 13 04 68 05 05 10 contact@conflentcanigo.fr / www.conflentcanigo.fr

Conflent Canigó

5/ Les plateformes de compostage de quartier

Composition de la plateforme:

- 1 composteur pour accueillir des déchets alimentaires
- 1 composteur de maturation
- 1 composteur (ou autre bac) pour le stockage du structurant (broyat - feuilles mortes)
- 1 panneau d'information avec les consignes

Ombre et abri du vent

Au contact de la terre ameublie

Proche centre village

Conflent Canigó
Communauté de communes
Gestion des déchets

PROGRAMME DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

JE FAIS DU COMPOST

Conflent Canigó
Communauté de communes

Sydetom66

COMPOSTONS Ensemble

- **Étape 1 :**
  Mettre vos déchets compostables dans le bio-seau
- **Étape 2 :**
  Vider le bio-seau dans le composteur indiqué
- **Étape 3 :**
  Étaler vos déchets compostables
  (avec un gant ou un bâton)
- **Étape 4 :**
  Saupoudrer de broyat

Pour plus de renseignements veuillez contacter le référent en charge de la gestion de ces composteurs partagés sur votre secteur :

En vous remerciant pour votre engagement et le respect de ce lieu

Conflent Canigó
Communauté de communes
Gestion des déchets

PROGRAMME DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

JE FAIS DU COMPOST

6/ Un peu de technique

Décomposition en 3 étapes

Phase 1 : Décomposition intense (de 0 à 2 mois) Période où la décomposition est la plus rapide
(Bactéries et °C au max (hygiénisation))

Phase 2 : Dégradation à température moyenne (3 mois)
Installation des champignons microscopiques et des insectes

Phase 3 : Maturation (3 à 5 mois) Digestion

Les animaux du composteur

Le vers du compost ou Vers rouge du fumier

La Cétoine dorée

Le cloporte

Les myriapodes

LES 5 REGLES D'OR

1. Démarrer: Déposer au fond du composteur des herbes sèches ou du broyat pour faciliter l'aération.

2. Diversifier: Alterner déchets de cuisines et déchets de jardin, 50% sec et 50% humide.

3. Brasser: aérer et mélanger régulièrement le contenu du composteur.

4. Entretenir: toujours s'assurer que le compost ne soit ni trop sec, ni trop humide.

5. Maturation et stockage: Laisser maturer un composteur lorsqu'il est plein - Ne jamais être en rupture de matière brune.

Extraction et utilisation

Au bout de 9 à 12 mois d'utilisation et de maturation, le compost peut être extrait, et incorporé dans des jardinières, dans un potager, ou dans les espaces verts de la communes.

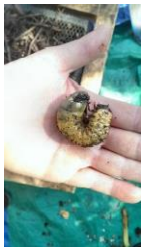

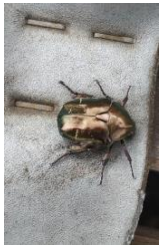

Conflent Canigó
Communauté de communes
Gestion des déchets

PROGRAMME DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

JE FAIS DU COMPOST

7/ Le rôle des Référents de site

LE RÉFÉRENT DE SITE (RS):

Fonction essentielle:

Présent sur une opération partagée ou autonome en établissement, le référent de site est la personne ressource pour informer les usagers du site (immeuble, résidence, établissement ou quartier) sur l'opération et les consignes d'utilisation du matériel de compostage notamment. Il participe à la mise en place, à la conduite et au suivi de l'opération, en lien étroit avec le superviseur du dispositif dans lequel l'opération s'inscrit (maître composteur ou chargé de mission « déchets »).

- Stockage et dotation des bioseaux
- Récupération broyat
- Equilibre des apports
- Brassage
- Conseil auprès des habitants + remontée d'information

Conflent Canigó
Communauté de communes
Gestion des déchets

PROGRAMME DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

JE FAIS DU COMPOST

Merci pour votre attention

Conflent Canigó
Communauté de communes
Gestion des déchets

Nicolas MAZIÈRES
Chargé de mission prévention et réduction des déchets
06 58 50 23 28

Château Pams, Route de Ria 66500 PRADES
www.conflentcanigo.fr